

## Commission du Synode de réflexion (CSR)

 Karin Spiess-Brechbühl  
présidente

En raison de la pandémie, le Synode de réflexion sur le thème «Mariage pour toutes et tous? L'Eglise en débat» a dû être reporté de mars à octobre.

Entre-temps, les électrices et les électeurs s'étaient déjà prononcés en faveur de l'introduction du mariage civil pour toutes et tous. Le Synode de réflexion prévoyait des exposés, des tables rondes et des discussions prolongées en groupe d'une part pour offrir à ses membres la possibilité de se forger leur propre opinion et de réexaminer leur propre position et, d'autre part, pour les sensibiliser aux opinions opposées. Car les députées et députés devront décider lors d'un prochain Synode de la manière dont notre Eglise entend traiter dans la législation ecclésiastique l'aspiration des couples de même sexe à une uniformisation du mariage religieux des couples hétérosexuels et homosexuels.

Les conférences suivantes ont été prononcées lors de cette rencontre: Le conseiller synodal Iwan Schulthess a procédé à une rétrospective et un état des lieux du mariage religieux pour toutes et tous au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Le professeur Jörg Frey a présenté un exposé sur la sexualité, le mariage et les relations homosexuelles dans la Bible.

La professeure Christiane Tietz a mené une réflexion autour de la question «Comment pouvons-nous être et rester Eglise ensemble si nous ne sommes pas unis autour d'une même compréhension de la Bible ou si nous divergeons sur la conception du mariage?».

La table ronde qui a suivi a permis d'engager un dialogue entre personnes favorables et opposées au mariage de couples de même sexe. Celles qui le soutiennent aimeraient que les couples amoureux de même sexe puissent se marier à l'Eglise de la même manière qu'un homme et une femme. Nous espérons que cet échange entre personnes directement concernées et opposantes et opposants contribuera

à promouvoir le respect mutuel et la tolérance.

Lors des discussions en groupes, les députées et députés au Synode ont abordé les thèmes suivants: L'Eglise doit-elle suivre la voie du mariage civil pour toutes et tous? Quelle attitude adopte-t-elle face à la liberté de conscience des membres du corps pastoral et face aux paroisses qui ne peuvent pas s'identifier avec les mesures à décider? Comment pouvons-nous, malgré nos différences d'opinion, poursuivre ensemble notre chemin en tant qu'Eglise?

Notre Eglise Berne-Jura-Soleure s'est penchée très tôt sur cette thématique. La bénédiction en 1995 (non autorisée par la direction de l'Eglise) d'un couple homosexuel par le pasteur Klaus Bäumlín à l'Eglise de la Nydegg, a conduit le Synode à adapter quelques années plus tard le Règlement ecclésiastique de manière à permettre la célébration de cultes spéciaux pour les couples de même sexe.

Le Synode sera appelé à évaluer les points, déclarations et faits suivants:

- «Nous sommes voulus par Dieu tels que nous sommes créés. Nous ne pouvons pas choisir notre orientation sexuelle. Nous l'intégrons comme une expression de notre plénitude de créature» (extrait des recommandations de l'EERS de l'été 2019 aux Eglises membres).
- Les pratiques homosexuelles sont évoquées négativement dans trois passages néotestamentaires.
- Le mariage doit-il être réservé à un homme et à une femme et garantir la procréation sur le plan religieux, ou la volonté d'un couple de construire sa relation de façon responsable avec l'aide de Dieu doit-elle figurer au premier plan?
- Lors d'un mariage protestant, rien n'est assemblé, ni par des êtres

humains ni par Dieu. Les personnes qui se marient à l'Eglise sont déjà ensemble, par leur propre volonté et dans le cadre du droit public. Mais on y appelle la bénédiction divine sur la relation de ces personnes l'une envers l'autre, envers autrui et envers Dieu et sur leur responsabilité conjointe et réciproque.

Espérons que malgré toutes nos différences, nous parviendrons à préserver l'unité que Dieu nous a donnée et à poursuivre notre chemin ensemble. ■